



Conseil de sécurité

## **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Réunion d'urgence**

New York, le 30 octobre 2023

Déclaration lue par Mme Pascale Baeriswyl  
Représentante permanente

---

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier de présider pour une seconde fois une réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen Orient ce mois. Je tiens aussi à remercier le Commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, la Directrice Lisa Doughten d'OCHA et la Directrice exécutive Catherine Russell de l'UNICEF, pour leurs présentations mais surtout, surtout, pour tous leurs efforts dans ces circonstances particulièrement tragiques. Nous présentons nos condoléances à l'ONU – en particulier à l'UNRWA – pour les dizaines de collaborateurs et collaboratrices morts dans l'exercice de leurs fonctions. Nos condoléances vont également aux proches des milliers de civils israéliens et palestiniens – dont plus d'un tiers d'enfants – qui ont si tragiquement et tristement perdu la vie ces dernières semaines.

Depuis le 7 octobre, la Suisse a fermement condamné les actes de terreur, les tirs indiscriminés de roquettes contre la population israélienne, et la prise d'otages menées par le Hamas. Dans ce contexte, la Suisse a exprimé sa solidarité envers la population israélienne. Tous les otages retenus à Gaza doivent être libérés immédiatement et inconditionnellement. Nous avons reconnu la volonté légitime de défense et de sécurité nationales d'Israël, rappelant que sécurité légitime et nécessité militaire sont prises en compte par le droit international humanitaire, qui doit être respecté par toutes les parties au conflit. Nous soulignons une fois encore le caractère obligatoire de toutes ses règles – sans exception – en particulier les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités. Il est nécessaire que des enquêtes soient menées sur toutes les violations du droit international, afin que leurs auteurs puissent être traduits en justice.

Comme elle l'a fait à maintes reprises, la Suisse réitère que l'application du droit international humanitaire et des droits humains, notamment la protection des civils, est – et doit rester – une priorité de ce Conseil. Il faut donc impérativement protéger les civils et les personnes qui ne participent plus aux hostilités. Il faut les protéger des actes de terreur en Israël, il faut les protéger à Gaza et en Cisjordanie où l'augmentation des violences, notamment par les colons,

est inquiétante. Il convient d'exercer notre influence sur les parties au conflit afin de faire respecter le droit international humanitaire, de stopper la spirale de violence actuelle et d'empêcher qu'elle ne gagne la région.

Nous l'avons entendu, à Gaza, l'entière population, composée de près de la moitié d'enfants, se trouve aujourd'hui entièrement assiégée. Les infrastructures civiles, y compris les écoles de l'UNRWA, et en particulier les hôpitaux, sont protégées par le droit international humanitaire. Elles doivent pouvoir fournir sécurité et assistance aux civils. La population doit avoir accès en qualité et quantité suffisante aux biens et services essentiels, y compris à l'eau potable, à la nourriture, aux soins médicaux et au carburant.

La Suisse s'est très activement engagée au sein de ce Conseil et à l'Assemblée générale pour le respect du droit international humanitaire et la mise en place de mesures – telles que des pauses ou trêves humanitaires – pour garantir l'accès de l'aide. De telles mesures, accompagnées de garanties sécuritaires, sont nécessaires pour permettre au personnel d'organisations humanitaires impartiales de travailler de manière efficace dans le but de répondre aux besoins de la population et d'atténuer l'aggravation de la crise sanitaire à Gaza. Cela est d'autant plus nécessaire à la lumière de l'intensification des hostilités ces derniers jours.

Monsieur le Président,

Une action unifiée de ce Conseil est donc plus que jamais nécessaire pour mettre fin aux violences, faire respecter le droit international et œuvrer à la paix. La Suisse continuera de déployer tous les efforts dans la recherche d'une telle action de ce Conseil, pour qu'il assume sa responsabilité face à cette crise.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr President,

I would like to thank you for chairing an emergency meeting of the Security Council on the situation in the Middle East for the second time this month. I would also like to thank UNRWA Commissioner-General Philippe Lazzarini, OCHA Director Lisa Doughten and UNICEF Executive Director Catherine Russell for their briefings, but above all, for all their efforts in these particularly tragic circumstances. We offer our condolences to the UN – in particular UNRWA – for the dozens of personnel who died in the course of their duties. Our condolences also go to the relatives of the thousands of Israeli and Palestinian civilians – more than a third of them children – who have so tragically and sadly lost their lives in recent weeks.

As early as 7 October, Switzerland strongly condemned the acts of terror, indiscriminate rocket fire against the Israeli population and hostage-taking perpetrated by Hamas. In this context, Switzerland expressed its solidarity with the Israeli people. All hostages held in Gaza must be released immediately and unconditionally. We have recognized Israel's legitimate concern for national defence and security, recalling that the legitimate needs of security and military necessity are taken into account by international humanitarian law, which must be respected by all parties to the conflict. We stress once again the binding nature of all its rules – without exception – in particular the principles of distinction, proportionality and precaution in the

conduct of hostilities. All violations of international law must be investigated so that the perpetrators can be brought to justice.

As it has done on many occasions, Switzerland reiterates that the application of international humanitarian law and human rights, in particular the protection of civilians, is – and must remain – a priority for this Council. It is therefore imperative to protect civilians and people who are no longer taking part in hostilities. We must protect them from acts of terror in Israel, and we must protect them in Gaza and the West Bank, where the increase in violence, particularly by settlers, is worrying. We must exert our influence on the parties to the conflict to ensure that international humanitarian law is respected, to halt the current spiral of violence and prevent it from spreading throughout the region.

As we have heard, in Gaza, the entire population, almost half of whom are children, is now under siege. Civilian infrastructures, including UNRWA schools, and in particular hospitals, are protected by international humanitarian law. They must be able to provide security and assistance to civilians. The population must have access in sufficient quality and quantity to essential goods and services, including drinking water, food, medical care and fuel.

Switzerland has been very active in this Council and in the General Assembly in calling for the respect for international humanitarian law and for the introduction of measures – such as humanitarian pauses or truces – to guarantee access for aid. Such measures, accompanied by security guarantees, are necessary to enable the personnel of impartial humanitarian organisations to work effectively to respond to the needs of the population and to alleviate the worsening sanitary crisis in Gaza. This is all the more necessary in the light of the intensification of hostilities in recent days.

Mr President,

Unified action by this Council is therefore more necessary than ever to put an end to the violence, ensure respect for international law and work towards peace. Switzerland will continue to make every effort to seek such action by this Council, so that it assumes its responsibility in the face of this crisis.

Thank you.